



Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Frédéric LAVALETTE

Tél. : 02.41.87.33.36

Mail : f.lavalette@inao.gouv.fr

N/Réf : IC44-Corcoue/Logne-28022018

V/Réf : dossier suivi par Mme BENEFIX

Objet:

Le Directeur de l'INAO

à

Préfecture de la Loire-Atlantique

Bureau des procédures d'utilité publique

6 quai Ceineray

BP 33515

44035 NANTES Cédex

Angers, le 19 mars 2018

Par courrier électronique en date du 27 février 2018, vous avez bien voulu faire parvenir à l'INAO, pour examen et avis, le dossier de l'earl Faisanderie de la Normandière soumis à autorisation environnementale. La demande est réalisée essentiellement afin de poursuivre le développement de l'activité avicole de l'exploitation, en augmentant sa capacité de production sur le site « Le Freuche ».

La commune de La Limouzinière se situe dans l'aire géographique des Appellations d'Origine Contrôlée « Gros Plant du Pays nantais », « Muscadet », « Muscadet Côtes de Granlieu », ainsi que de l'aire de production des Indications Géographiques Protégées « Bœuf de Vendée », « Bœuf du Maine », « Pâté de campagne Breton », « Mogette de Vendée », « Porc de Vendée », « Volailles d'Ançenis », « Volailles de Vendée », « Farine de blé noir de Bretagne », « Mâche nantaise », « Brioche Vendéenne », « Gâche Vendéenne », « Val de Loire ».

Après étude de cette demande, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP et IGP concernées.

Pour le Directeur de l'INAO,

Et par délégation,

Pascal CELLIER

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire Poitou-Charentes

SITE D'ANGERS
16 rue du Clon
49000 ANGERS
TEL 02 41 87 33 36
www.inao.gouv.fr